

Données
sociodémographiques **en bref**

Février 2018 | Volume 22, numéro 2

Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?

par Anne Binette Charbonneau

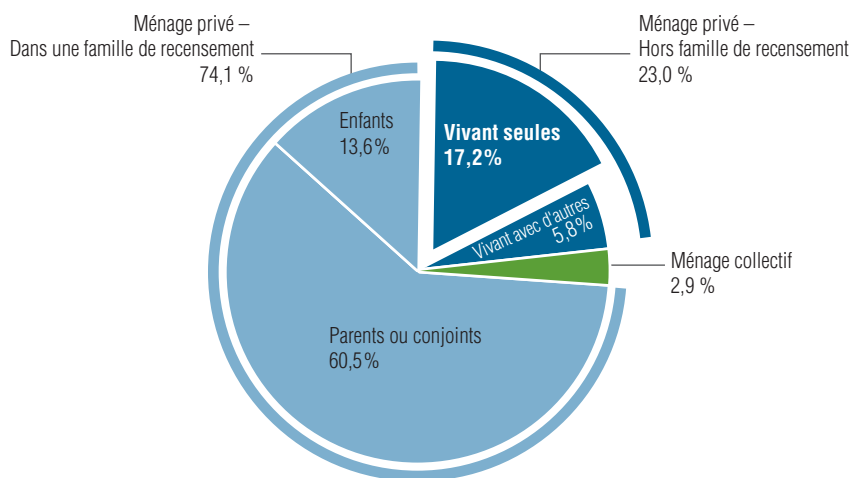
Selon le Recensement de 2016, 1,2 million de personnes vivent seules au Québec. Ce nombre correspond à 17 % de la population québécoise de 15 ans et plus, une proportion qui a doublé en 35 ans. S'il est aujourd'hui plus fréquent de vivre seul qu'en 1981, l'évolution s'est déroulée différemment selon le groupe d'âge et le sexe. En 2016, les femmes vivent globalement un peu plus souvent seules que les hommes. Cette situation domestique est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes avant 60 ans, alors que c'est l'inverse au-delà de cet âge. Dans l'ensemble du Canada, le Québec est la province où la part de personnes vivant seules est la plus élevée. La proportion varie grandement à une échelle géographique plus fine, passant du simple au double entre la région du Nord-du-Québec et celle de Montréal.

En 2016, 17 % des adultes du Québec vivent seuls

La figure 1 présente la répartition de la population adulte (15 ans et plus) au Québec selon la situation dans les ménages et dans les familles en 2016. On y voit que la très large majorité des personnes de 15 ans et plus vivent au sein d'une famille de recensement (74,1 %), en tant que parent ou conjoint (60,5 %) ou enfant (13,6 %). Celles qui ne font pas partie d'une famille vivent le plus souvent seules : c'est le cas pour 17,2 % d'entre elles en 2016, ce qui correspond à 1,2 million de Québécoises et de Québécois. Du reste, environ 6 % des personnes recensées vivent hors famille de recensement, mais avec au moins une autre personne (apparentées ou non), tandis que 3 % vivent en ménage collectif.

Soulignons que plusieurs indicateurs peuvent servir à estimer la part d'adultes vivant seuls. Il est possible de rapporter leur effectif au nombre de ménages privés, à la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé ou à l'ensemble de la population

Figure 1

Situation des personnes de 15 ans et plus dans les ménages et dans les familles, Québec, 2016

Notes : Il est également possible de vivre dans un ménage à l'extérieur du Canada, mais c'est le cas de seulement 0,01 % de la population du Québec dans chacun des recensements de 2001 à 2016.

Pour plus de renseignements concernant les ménages et les familles, consultez le *Dictionnaire du Recensement de 2016* de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?	1
La population en logement collectif au Québec en 2016	8

de 15 ans et plus, comme c'est le cas ici. Il faut être prudent de ne pas confondre ces univers, puisque les taux calculés sur les ménages seront toujours plus élevés que ceux calculés sur la population (voir l'encadré ci-contre).

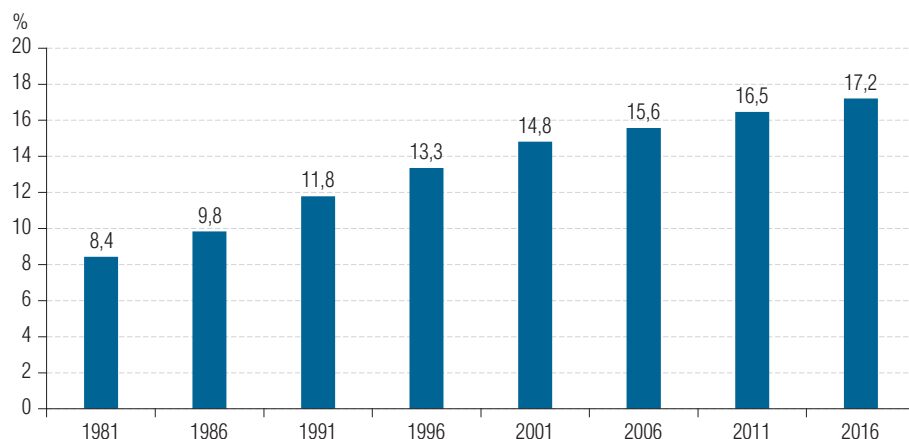
Vivre seul est de plus en plus fréquent

La part de personnes de 15 ans et plus vivant seules s'inscrit dans une tendance à la hausse. Elle a plus que doublé en 35 ans, passant de 8 % en 1981 à 17 % en 2016 (figure 2). Cette augmentation est d'ailleurs « l'un des principaux changements dans la situation domestique de la deuxième moitié du 20^e siècle » (Duchesne, 2001). Ce phénomène s'observe aussi dans d'autres pays et s'explique, entre autres, par divers changements de comportements et de normes sociales ayant eu lieu dans le domaine de la famille. Mentionnons notamment la mise en union cohabitante plus tardive ainsi que la hausse de l'instabilité conjugale. Le vieillissement de la population contribue également au phénomène, puisqu'on compte plus de personnes dans les groupes d'âge où la propension

Les ménages formés d'une seule personne

La part de la population vivant seule diffère de la part des ménages formés d'une seule personne. De fait, alors que 17 % de la population adulte vit seule au Québec en 2016, les ménages d'une personne comptent pour 33 % des ménages privés. Selon la typologie de Statistique Canada, les ménages d'une seule personne seraient le type de ménage le plus répandu au Québec, et ce, depuis le Recensement de 2006. C'est maintenant aussi le cas au Canada depuis 2016.

Figure 2
Part de la population de 15 ans et plus vivant seule, Québec, 1981-2016



Notes : En 1996, 2001 et 2006, les données sur les ménages et les familles sont tirées des données-échantillon (20 %). Les données des autres années sont tirées des données intégrales (100 %).

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Vivre seul – ce que disent et ne disent pas les données du recensement

Le recensement de Statistique Canada vise à dénombrer toutes les personnes qui vivent au Canada en fonction de leur lieu *habituel* de résidence au moment du recensement, le plus récent ayant eu lieu le 10 mai 2016. Chaque personne est recensée dans un ménage et ne peut faire partie que d'un seul ménage. Ainsi, certaines personnes seront considérées comme vivant seules, bien qu'elles ne le soient pas en permanence. Par exemple, elles peuvent disposer de deux logements et ne résider seules que dans l'un d'eux, ou n'avoir qu'un logement, mais n'y vivre seules qu'une partie du temps (Toulemon et Pennec, 2011). On peut penser à la garde partagée à temps égal, alors que le parent qui n'a pas l'enfant chez lui le jour du recensement sera considéré comme vivant seul, bien qu'il vive avec son enfant la moitié du temps. De plus, certaines personnes entretiennent une relation de couple stable sans nécessairement vivre de manière *habituelle* sous le même toit. On parle alors d'« unions non cohabitantes » ou de « couples vivant chacun chez soi » (VCCS) (*living apart together* [LAT] en anglais). Selon les plus récentes données disponibles de l'*Enquête sociale générale sur la famille*, en 2011 au Québec, 7 % des personnes de 20 ans et plus faisaient partie d'un couple non cohabitants (Statistique Canada, demande spéciale).

Si le recensement fournit des statistiques sur les personnes vivant seules à un moment précis, il ne permet toutefois pas de capter la nature de ce phénomène, notamment la durée de la vie en solo. Cette situation peut être temporaire pour certains, alors que d'autres passeront la majeure partie de leur vie ainsi. Les personnes vivant seules à un âge donné ne sont donc pas nécessairement les mêmes que celles qui étaient cinq ans plus jeunes au recensement précédent. En outre, les causes précises des transitions ne sont pas connues, bien qu'il soit évident que les facteurs conduisant à résider seul ne sont pas les mêmes aux différents âges de la vie. Il n'est donc pas possible de distinguer si cette situation domestique découle d'un choix ou si elle s'impose, ce qui peut avoir des conséquences bien différentes sur l'état de bien-être des personnes.

à vivre seul est la plus élevée. En outre, les hommes et les femmes sont de plus en plus nombreux à vivre jusqu'à des âges avancés, et possiblement en meilleure santé, ce qui peut retarder une entrée en institution. Ceci est d'ailleurs favorisé par des programmes de maintien à domicile. L'amélioration de l'espérance de vie ne va toutefois pas uniquement dans le sens d'une hausse de la part de personnes seules, puisque, du même fait, elle permet aux couples de rester ensemble plus longtemps.

Personnes vivant seules : une grande variété de réalités

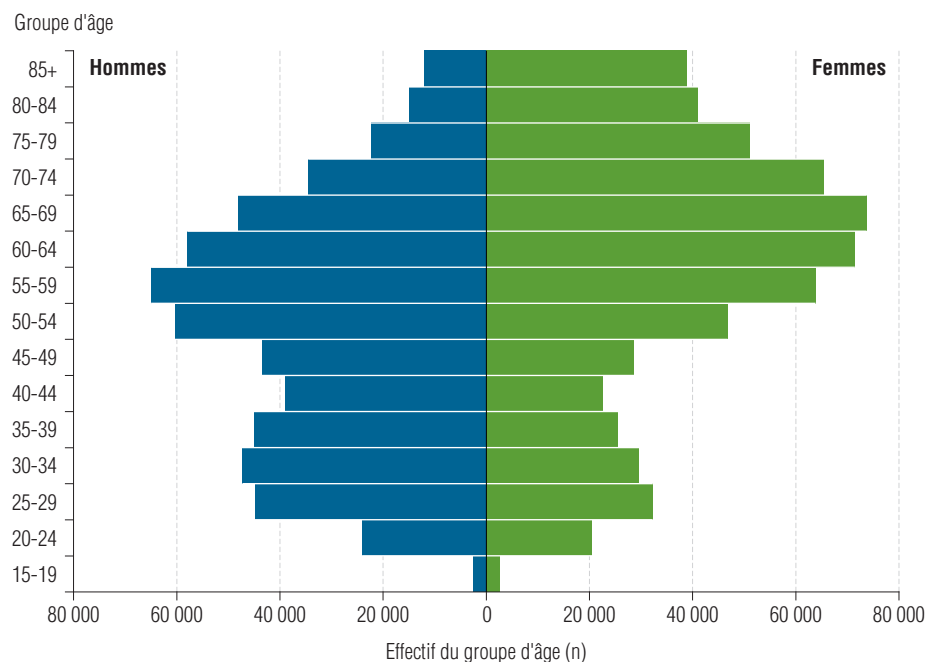
La figure 3 présente la pyramide des âges dessinée par les 1,2 million de personnes vivant seules au Québec en 2016, soit 613 900 femmes et 561 300 hommes. Il apparaît clairement que ce groupe n'est pas homogène et qu'il existe une grande variété de réalités. Si l'on compte un peu plus de femmes (52 %) que d'hommes (48 %) parmi les personnes vivant seules, elles ne sont majoritaires qu'à partir de 60 ans. Leur ratio augmente avec l'âge, de sorte que chez les 85 ans et plus, on compte trois femmes vivant seules pour un homme. Chez les plus jeunes, ce sont surtout des hommes. Ils représentent environ 60 % de l'effectif des personnes vivant seules entre 25 et 49 ans. Les groupes d'âge les plus représentés sont ceux entre 55 et 74 ans chez les femmes et entre 50 et 64 ans chez les hommes, ce qui peut s'expliquer par le nombre non négligeable de baby-boomers dans la structure par âge de la population québécoise.

Les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes avant 60 ans, mais la situation inverse s'observe chez les plus âgés

Après avoir vu qui sont les personnes vivant seules, voyons quelle part de la population québécoise adulte elles représentent, une fois la structure par âge prise en compte.

Les hommes vivant seuls représentent 17 % de l'ensemble de la population masculine et les femmes seules, 18 % de la population féminine. Toutefois, d'importantes différences se dessinent lorsque l'on prend en compte l'âge (figure 4). Chez les plus jeunes, la part de personnes vivant seules augmente rapidement à mesure que ceux-ci quittent le domicile familial. La hausse est cependant plus importante chez les hommes, puisqu'ils tardent généralement plus longtemps à

Figure 3
Pyramide des âges des personnes de 15 ans et plus vivant seules, Québec, 2016



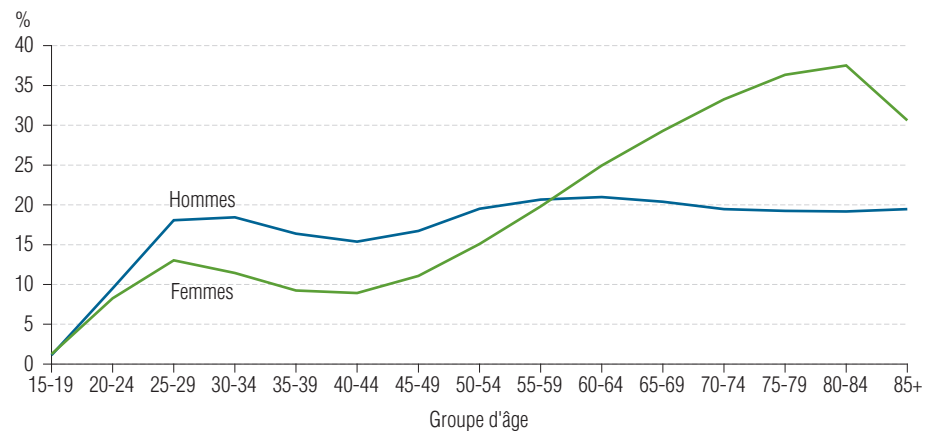
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

se mettre en couple. À la fin de la vingtaine, près de deux jeunes hommes sur dix vivent seuls (18 % comparativement à 13 % chez les femmes). La proportion fluctue peu par la suite. Elle est légèrement plus faible de 35 à 49 ans (entre 15 % et 17 %) et se maintient à environ 20 % à partir de 50 ans.

Chez les femmes, la situation varie nettement plus. Jusqu'à 60 ans, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à vivre seules. En plus de former leur propre famille généralement plus tôt, elles ont tendance à avoir plus fréquemment la garde des enfants lors d'une séparation. De 35 à 44 ans, moins d'une femme sur dix (9 %) vit seule. Cette proportion augmente toutefois considérablement par la suite et atteint un maximum de près de quatre femmes sur dix (38 %) chez les 80-84 ans. Cette hausse s'explique notamment par le départ des enfants dans les familles monoparentales et par la perte du conjoint par rupture ou décès. Les femmes sont davantage touchées par le veuvage que les hommes, puisque leur espérance de vie est plus élevée et que, dans les couples de sexe opposé, elles ont souvent un conjoint plus âgé qu'elles. Aux très grands âges, la proportion chute, les femmes vivant alors plus souvent dans une résidence pour personnes âgées ou un autre type de logement collectif. Néanmoins, presque le tiers des femmes de 85 ans et plus vivent seules.

Figure 4

Part de la population vivant seule selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La part de personnes vivant seules évolue différemment selon les groupes d'âge

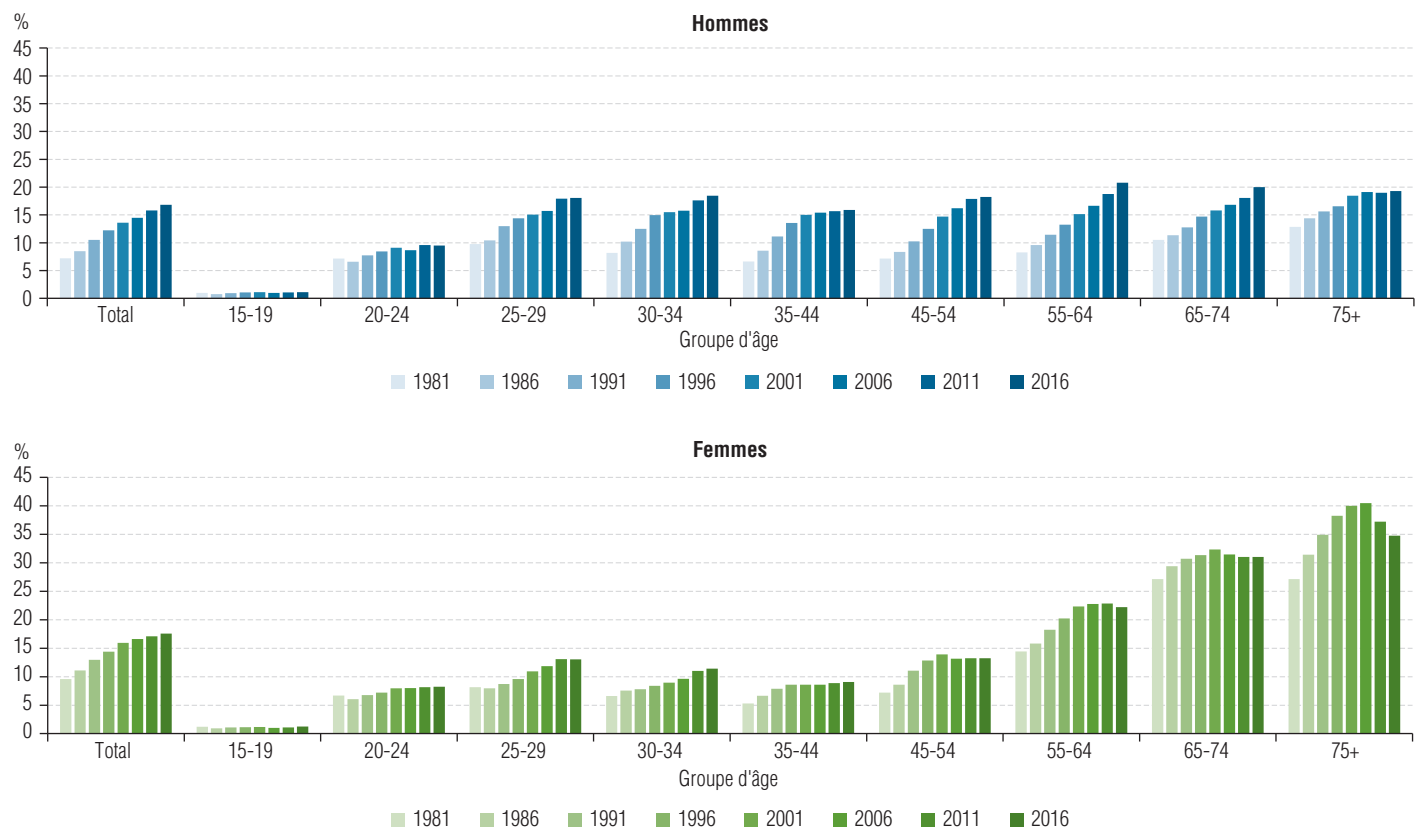
Si la part de personnes de 15 ans et plus vivant seules a doublé en 35 ans, la figure 5 permet de voir que la hausse ne s'est pas déroulée de la même manière dans tous les groupes d'âge, bien que la vie en solo soit à tout coup plus fréquente en 2016 qu'en 1981.

Au total, les hommes sont ceux qui ont connu les changements les plus marqués. Dans l'ensemble, la part d'hommes vivant seuls a plus que doublé au cours de la période, augmentant de 7 % à 17 %, alors que la part des femmes passait de 10 % à 18 %. L'écart entre les sexes s'est ainsi réduit, passant de 2,4 points de pourcentage en 1981 à 0,7 point en 2016. Dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans et des 75 ans et plus, la propension masculine à vivre seul est environ deux fois plus élevée en 2016 qu'en 1981, et même deux fois et demie chez les 45 à 64 ans. Chez les femmes, aucun groupe d'âge n'a vu sa proportion tout à fait doubler.

De manière générale, la hausse s'est faite plus ou moins graduellement d'un recensement à l'autre. Toutefois, un revirement de tendance s'observe chez les plus âgés. Ce changement apparaît clairement à la figure 5 chez les femmes de 75 ans et plus : la part de femmes âgées vivant seules s'est accrue entre 1981 et 2006, passant de 27 % à 40 %, mais a diminué depuis et s'est établie à 35 % en 2016. Une telle situation n'est pas unique au Québec et s'observe ailleurs, dont l'ensemble du Canada, la France et l'Australie (Statistique Canada, 2017 ; Daguet, 2017 ; Australian Bureau of Statistics, 2009). Si les femmes vivent moins souvent seules qu'au tout début des années 2000, c'est notamment en raison de la hausse de l'espérance de vie, dont les gains ont été plus marqués chez les hommes que chez les femmes. Ce faisant, bien que les femmes demeurent plus susceptibles de perdre leurs conjoints, le veuvage est reporté à des âges de plus en plus avancés, les femmes restant donc en couple plus longtemps qu'avant. Chez les 80-84 ans par exemple, la part de femmes vivant avec un conjoint est passée de 18 % à 33 % au cours des trente dernières années, et celle des hommes, de 60 % à 68 % (Institut de la statistique du Québec, 2017).

Figure 5

Évolution de la part de la population vivant seule selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1981-2016



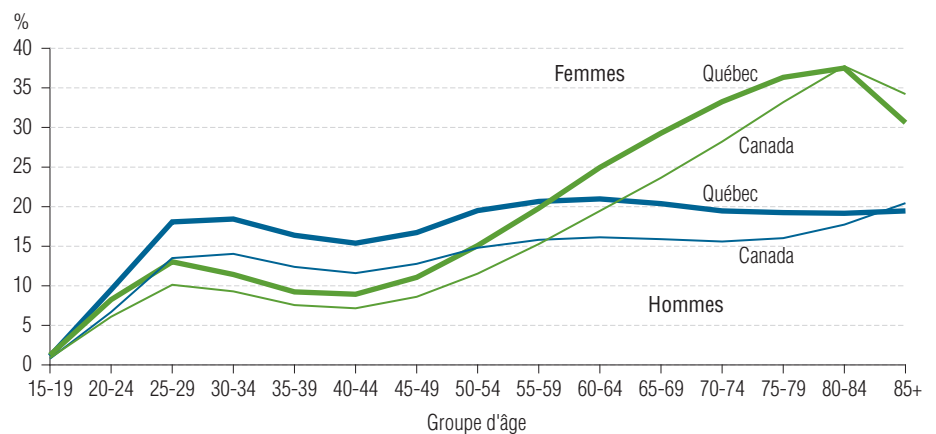
Notes : En 1996, 2001 et 2006, les données sur les ménages et les familles sont tirées des données-échantillon (20 %). Les données des autres années sont tirées des données intégrales (100 %).
 Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Vivre seul est plus fréquent au Québec qu'au Canada

Il est plus fréquent de vivre seul au Québec que dans l'ensemble du Canada. Comme indiqué précédemment, 17 % des hommes et 18 % des femmes de 15 ans et plus vivent seuls au Québec en 2016, comparativement à 13 % des Canadiens et 14 % des Canadiennes (données non illustrées). La comparaison des proportions de personnes vivant seules par âge et sexe permet de distinguer les particularités des taux québécois (figure 6). Les courbes canadiennes affichent des tendances semblables à celles qui sont observées au Québec, mais à des niveaux systématiquement plus faibles, sauf aux très grands âges.

Figure 6

Part de la population vivant seule selon le groupe d'âge et le sexe, Québec et Canada, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En outre, l'écart est généralement plus grand chez les hommes que chez les femmes. Si les personnes vivent moins souvent seules au Canada, c'est qu'elles se trouvent plus souvent dans une famille de recensement. Par contre, le revirement de situation chez les 85 ans et plus peut s'expliquer par la présence plus importante des personnes âgées en logement collectif au Québec. Pour plus d'information sur les personnes en logement collectif, il est possible de consulter le deuxième article du présent bulletin intitulé *La population en logement collectif au Québec en 2016* (Payeur, 2018).

Le Québec est la province qui compte, toutes proportions gardées, le plus de personnes vivant seules (données non illustrées). Cette situation s'observe dans tous les groupes d'âge jusqu'à 75 ans, mais change complètement chez les plus âgés. Ainsi, le Québec est la province qui affiche la plus petite part de personnes

vivant seules chez les 85 ans et plus (27 %) après l'Alberta (25 %), alors que la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba présentent les parts les plus élevées avec plus du tiers de leur population.

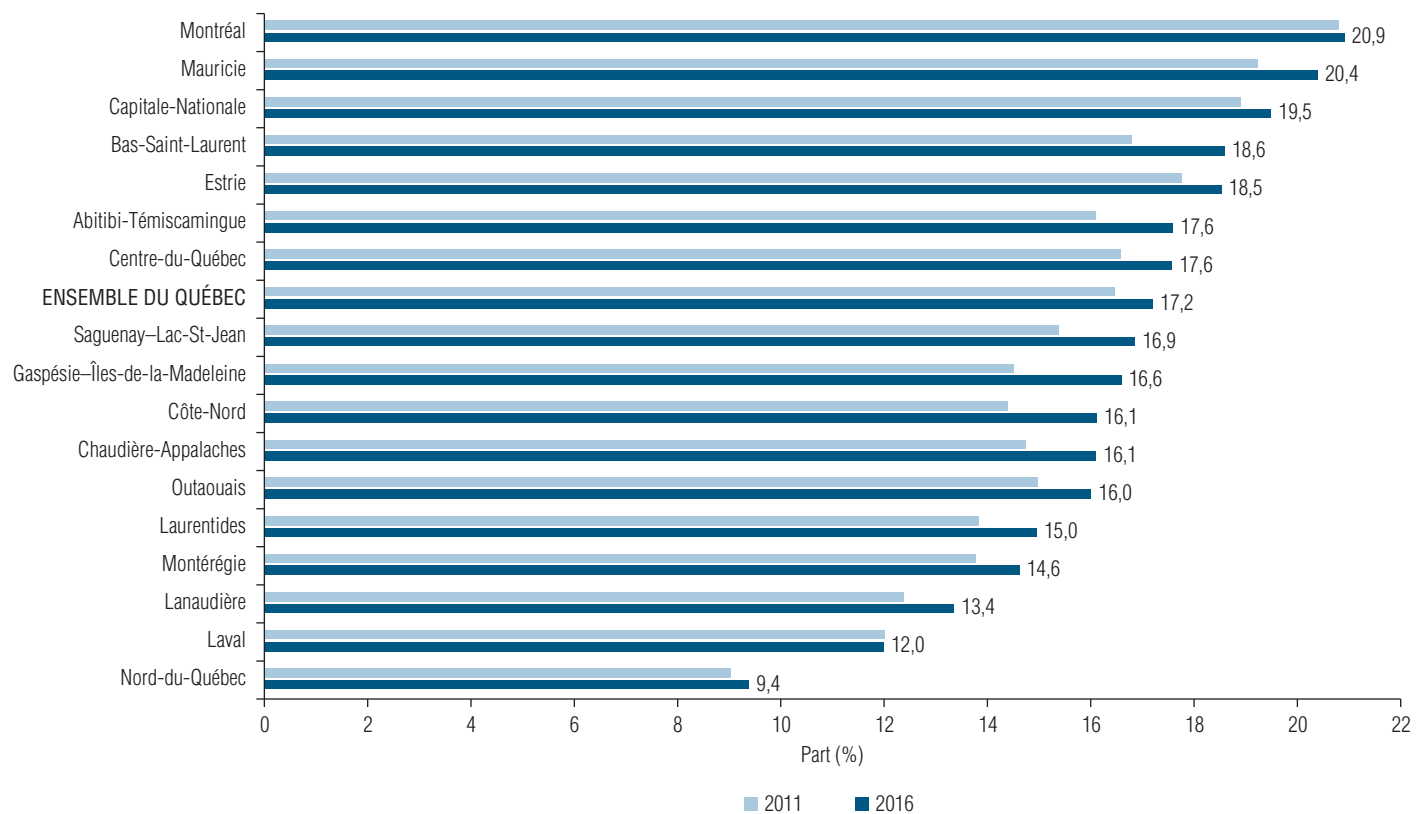
La part de personnes vivant seules varie du simple au double d'une région à l'autre

À l'échelle des régions administratives du Québec, la part de personnes de 15 ans et plus vivant seules varie énormément, allant du simple au double (figure 7). C'est à Montréal (21 %) et en Mauricie (20 %) que les proportions sont les plus importantes, avec plus d'une personne sur cinq vivant seule. À l'opposé, le Nord-du-Québec affiche la proportion la plus faible, soit 9 %. La part est également un peu moins élevée que dans l'ensemble du Québec à Laval, dans Lanaudière,

en Montérégie et dans les Laurentides (entre 12 % et 15 %), soit l'ensemble des régions adjacentes à Montréal. Dans presque toutes les régions, on vit plus souvent seul en 2016 qu'en 2011. Laval et Montréal sont les seules à avoir vu leur proportion demeurer relativement stable, tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord ont enregistré les hausses les plus marquées, soit une augmentation d'environ 2 points de pourcentage.

Figure 7

Part de la population de 15 ans et plus vivant seule, régions administratives et ensemble du Québec, 2011 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Les 1,2 million de personnes vivant seules au Québec en 2016 ne forment pas un groupe homogène. On y trouve des hommes et des femmes de tous âges, dont les réalités de vie peuvent être très contrastées. Ces contrastes méritent d'être étudiés de manière plus approfondie, puisque le fait de vivre seul se répercute de bien des manières sur les ressources sociales et financières des personnes.

Si la part de personnes vivant seules au sein de la population québécoise a fortement augmenté au cours des dernières décennies, atteignant 17 % chez les personnes de 15 ans et plus en 2016, il sera intéressant de voir comment ce phénomène va évoluer. Alors que le vieillissement démographique pourrait contribuer à faire augmenter la proportion, il est difficile de prévoir l'effet d'autres facteurs, notamment l'instabilité conjugale et la hausse de l'espérance de vie qui fait diminuer le veuvage.

Notice bibliographique suggérée

BINETTE CHARBONNEAU, Anne (2018). « Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016? », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 22, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-7. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol22-no2.pdf].

Bibliographie

- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2009). "Living alone", *Australian Social Trends*, [En ligne], n° 4102.0, décembre, p. 1-6. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/LookupAttach/4102.0Publication10.12.093/\\$File/41020_Livingalone.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/LookupAttach/4102.0Publication10.12.093/$File/41020_Livingalone.pdf)].
- DAGUET, Fabienne (2017). « Des ménages toujours plus nombreux, toujours plus petits », *INSEE Première*, [En ligne], n° 1663, p. 1-4. [www.insee.fr/fr/statistiques/3047266].
- DUCHESNE, Louis (2001). « La situation domestique et familiale », dans *Portrait social du Québec. Édition 2001*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 81-104. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/portrait-social2001.pdf#page=81].
- DUCHESNE, Louis (1999). « En couple, solitaires ou en groupe, comment vivent les personnes âgées? », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 3, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-2. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol03-no3.pdf].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2017*, [En ligne], Québec, L'Institut, 176 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2017.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2017). « Familles, ménages et état matrimonial : faits saillants du Recensement de 2016 », *Le Quotidien*, [En ligne], composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, août, p. 1-11. [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170802/dq170802a-fra.htm].
- TOULEMON, Laurent, et Sophie PENNEC (2011). « Combien de personnes résident seules en France? », *Population & Sociétés*, [En ligne], n° 484, décembre, Institut national d'études démographiques (INED), p. 1-4. [www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19152/484.fr.pdf].

La population en logement collectif au Québec en 2016

par Frédéric F. Payeur

Au 10 mai 2016, le Québec comptait, selon le recensement, près de 200 000 personnes résidant dans un logement collectif. Dans la terminologie du recensement, on entend par logement collectif les structures d'hébergement utilisées à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires, comme par exemple les établissements de soins de santé, les résidences pour aînés ou les établissements carcéraux. Peu de statistiques sont disponibles à propos de cette population, notamment parce que le questionnaire détaillé de recensement n'est pas distribué dans ces établissements. La plupart des enquêtes populationnelles excluent également cet univers de leur population cible, qui, en raison de ses caractéristiques particulières, est plus difficile d'accès. On sait toutefois que cette population est composée principalement de personnes très âgées, majoritairement de sexe féminin. Dans un contexte de vieillissement démographique, cette population aux besoins particuliers est appelée à maintenir un fort taux de croissance, ce qui invite à s'y intéresser davantage. Cette publication dressera un bref portrait actuel et historique de la population en logement collectif à partir des données disponibles à son sujet, en plus de faire état de certaines sources de données autres, qui peuvent compléter celles du recensement.

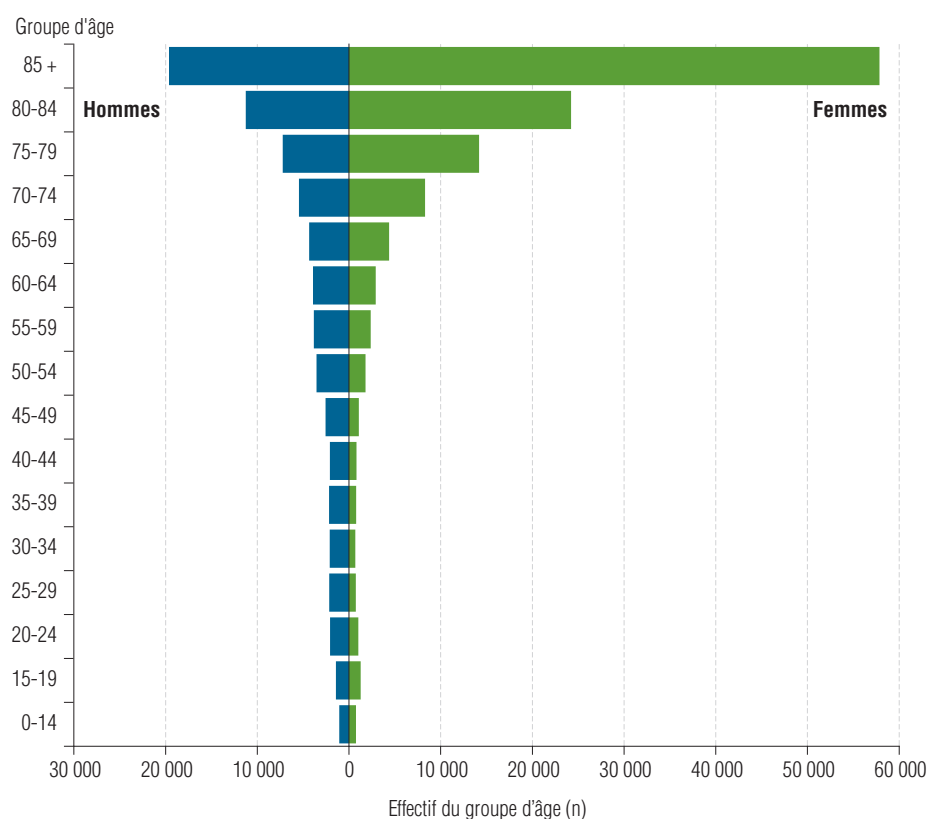
La population en logement collectif selon le recensement

Un univers où le grand âge domine

Comme l'illustre la pyramide des âges de la figure 1, la population recensée en logement collectif en 2016, au nombre de 198 000 personnes, se distingue par sa structure très âgée et sa forte proportion de femmes. On observe que le groupe des 85 ans et plus y est de loin le plus important, représentant à lui seul 39,1 % du total (tous âges). Dans l'ensemble de la population québécoise, la part des personnes de 85 ans et plus n'est que de 2,3 %, et atteint seulement 1,4 % dans le reste de la population hors logement collectif (en ménage privé).

Les hommes sont majoritaires avant 65 ans, principalement en raison de leur très forte surreprésentation parmi la population carcérale. Au-delà de 65 ans, les femmes sont plus nombreuses – jusqu'à 2,9 fois plus chez les 85 ans et plus. Dans l'ensemble de la population de 85 ans et plus, le ratio est de 2,1 femmes pour un homme, ce qui signifie que la propension des femmes à habiter en logement collectif est plus forte que celle des hommes dans ce groupe d'âge. Leur plus forte présence n'est donc pas uniquement due à leur poids démographique aux grands âges.

Figure 1
Population en logement collectif selon l'âge et le sexe, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, *Tableau 98-400-X2016018*, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Population en logement collectif selon le type, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2016

Type de logement collectif	Total (tous âges)			0-64 ans			65 ans et plus			
	Sexes réunis	Hommes	Femmes	Sexes réunis	Hommes	Femmes	Sexes réunis	Hommes	Femmes	
	%	Nombre de personnes (n)								
Total	100,0	198 035	74 820	123 215	41 175	26 905	14 270	156 860	47 915	108 945
Établissements de soins de santé et établissements connexes	84,1	166 640	56 245	110 395	20 265	11 770	8 495	146 375	44 475	101 900
Hôpitaux	2,4	4 710	2 040	2 670	1 005	630	375	3 705	1 410	2 295
Établissements de soins infirmiers	21,1	41 710	13 230	28 485	3 075	1 590	1 490	38 635	11 640	26 995
Résidences pour personnes âgées	39,0	77 295	23 675	53 620	3 165	1 585	1 585	74 130	22 090	52 035
Établissements qui allient les services d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées	13,8	27 400	8 330	19 070	1 225	665	555	26 175	7 665	18 515
Établissements de soins pour bénéficiaires internes comme un foyer collectif pour personnes ayant une incapacité ou une dépendance	7,8	15 525	8 975	6 550	11 790	7 305	4 480	3 735	1 670	2 070
Établissements correctionnels et de détention	2,7	5 430	5 015	420	5 135	4 740	405	295	275	15
Refuges	1,5	3 030	1 900	1 130	2 770	1 760	1 010	260	140	120
Logements collectifs offrant des services	6,3	12 445	7 985	4 460	10 010	6 715	3 295	2 435	1 270	1 165
Maisons de chambres et pensions	2,3	4 475	3 490	985	3 570	2 945	630	905	545	355
Hôtels, motels et autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire	1,3	2 530	1 560	970	2 060	1 300	755	470	260	215
Autres logements collectifs offrant des services ¹	2,7	5 440	2 935	2 505	4 385	2 470	1 910	1 055	465	595
Établissements religieux	4,4	8 630	2 320	6 310	1 280	650	630	7 350	1 670	5 680
Autres ²	0,9	1 860	1 360	500	1 720	1 280	440	140	80	60

1. Désigne les résidences pour étudiants, les résidences de centres de formation, les terrains de camping et les parcs.

2. Désigne les camps de travailleurs, les bases militaires, les navires commerciaux ou de l'État, et les autres logements collectifs tels que les camps de pourvoyeurs. Un logement collectif de la catégorie « Colonies hutériotes » comptant environ 15 personnes y est également inclus.

Note : Pour une définition détaillée de toutes les catégories, consultez le *Dictionnaire du Recensement de 2016*.

Source : Statistique Canada, *Tableau 98-400-X2016018*, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les divers types de logements collectifs, les résidences pour personnes âgées se démarquent

Le recensement canadien distingue plusieurs types de logements collectifs, selon une nomenclature en constante évolution. L'encadré de la p. 12 offre quelques définitions importantes pour comprendre l'univers des logements collectifs, mais on se référera au *Dictionnaire du Recensement de 2016* pour une description détaillée de toutes les sous-catégories de logements collectifs présentées au tableau 1. En 2016, la grande majorité (84,1 %) de

la population québécoise en logement collectif se retrouve dans la catégorie des *Établissements de soins de santé et établissements connexes*, qui elle-même est séparée en cinq sous-catégories dont les plus importantes sont les *résidences pour personnes âgées* (39,0 %) et les *établissements de soins infirmiers* (21,1 %). Hébergeant principalement des personnes âgées, ces deux types de logements se distinguent par le niveau de soins qu'on y prodigue. Depuis 2016, une nouvelle sous-catégorie a fait son apparition pour distinguer les établissements qui offrent les deux niveaux de soins à la

même adresse (13,8 %). Pris ensemble, les établissements offrant l'un ou l'autre des deux niveaux de soins regroupent ainsi près des trois quarts de la population québécoise en logement collectif.

Les établissements de soins pour bénéficiaires internes, qui regroupent 7,8 % de la population en logement collectif au Québec, accueillent une clientèle plus jeune que celle des catégories précédentes. Sont inclus dans cette catégorie les établissements pour les personnes ayant une incapacité physique et pour celles ayant une déficience psychiatrique

ou développementale, ainsi que les centres de traitement et les foyers collectifs pour les enfants et adolescents. Les hôpitaux sont le lieu habituel de résidence d'un nombre limité de personnes (2,4%), car les soins qu'on y prodigue sont habituellement de nature temporaire.

Les établissements religieux forment une autre catégorie où l'on recense des effectifs non négligeables, pour une part de 4,4% du total des personnes en logement collectif. Comme les établissements de soins et les résidences pour personnes âgées, les couvents et les monastères hébergent une population particulièrement vieille, et féminine.

La population des établissements correctionnels et de détention (2,7% du total) se compose presque exclusivement de personnes de moins de 65 ans, et elle est très fortement masculine (12 fois plus d'hommes que de femmes). On recense plus d'hommes que de femmes et davantage de personnes de 0-64 ans dans le reste des catégories de logements collectifs (soit les refuges, logements collectifs offrant des services et autres logements collectifs), qui regroupent ensemble moins de 9% des effectifs.

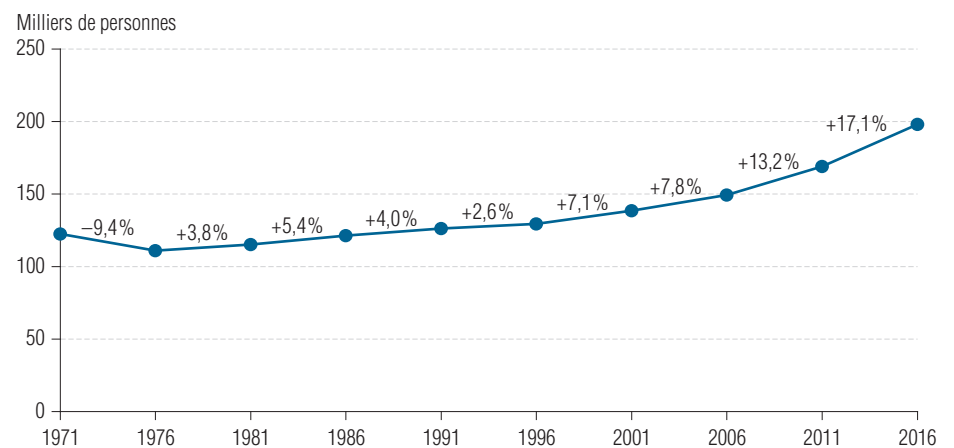
D'un recensement à l'autre, une population qui s'accroît de plus en plus rapidement

Entre les recensements de 2011 et de 2016, la population québécoise résidant dans un logement collectif s'est accrue d'environ 29 000 personnes, une hausse de 17,1% (figure 2) qui représente la plus forte augmentation de toutes les provinces canadiennes, tant en nombre absolu qu'en hausse relative. Cette hausse s'explique principalement par le vieillissement de la population : un plus grand nombre de gens atteint des âges où la proportion de la population habitant en logement collectif est forte.

À l'instar de ce qui s'est produit entre 2011 et 2016, l'augmentation globale de la population en logement collectif au cours des dernières décennies s'expliquait presque exclusivement par la croissance de la population aux grands âges, et non par une hausse de la popularité de ce type de logement. En effet, comme l'illustre la figure 3, la proportion de personnes en logement collectif était plutôt en légère baisse dans chaque groupe

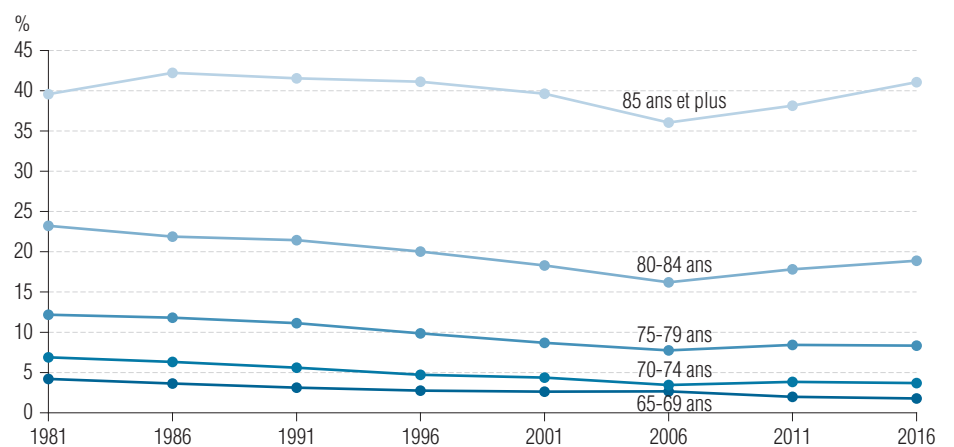
d'âge au-delà de 65 ans de 1981 à 2006. Elle était également en baisse chez les plus jeunes (données non illustrées). Plus récemment, de 2006 à 2016, elle a augmenté légèrement dans les groupes d'âge au-delà de 70 ans. Cette hausse récente des taux n'est cependant pas aussi déterminante que l'accroissement de la population âgée dans l'augmentation du nombre de personnes en logement collectif depuis 2006¹.

Figure 2
Évolution de la population en logement collectif, Québec, 1971-2016



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 3
Proportion de la population en logement collectif selon le groupe d'âge chez les 65 ans et plus, Québec, 1981-2016



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'augmentation des taux au-delà de 70 ans explique environ un cinquième de l'augmentation de la population en logement collectif à ces âges depuis 2006, le reste s'expliquant par l'accroissement de la population à ces âges. La baisse des taux avant 70 ans a fait baisser la population en logement collectif entre 0 et 54 ans, mais elle n'a pas été suffisante pour empêcher l'augmentation des effectifs entre 55 et 69 ans, en raison de l'arrivée à ces âges des cohortes du baby-boom.

La récente hausse des taux chez les plus âgées peut étonner, car elle va à l'encontre de certaines tendances qui favorisent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, qui devraient se traduire par une baisse de la proportion de personnes en logement collectif à chaque âge. Il n'est cependant pas impossible que la hausse soit réelle et qu'elle reflète, par exemple, une popularité grandissante des résidences privées pour personnes âgées, notamment en raison d'une augmentation de l'offre. En raison de la non-comparabilité des sous-catégories de logements collectifs d'un recensement à l'autre, on ne peut déterminer précisément d'où provient la hausse, mais on sait de source administrative que ce n'est pas du côté des places en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), qui ont maintenu un nombre de personnes hébergées relativement stable (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], demande spéciale;

MSSS, 2011), ce qui, dans un contexte d'augmentation de la population âgée, implique une baisse des taux par âge. En l'absence de hausse notable dans les autres catégories, on peut toutefois déduire que la hausse se trouve du côté des résidences pour personnes âgées, avec ou sans soins infirmiers (sans qu'il soit possible d'établir une distinction entre ces deux catégories). D'autres sources de données pointent en ce sens (Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL], 2017; MSSS, demande spéciale; MSSS, 2011), mais les ruptures de comparabilité entre recensements empêchent d'en arriver à une conclusion définitive avec cette seule source.

Comparaison avec le reste du Canada

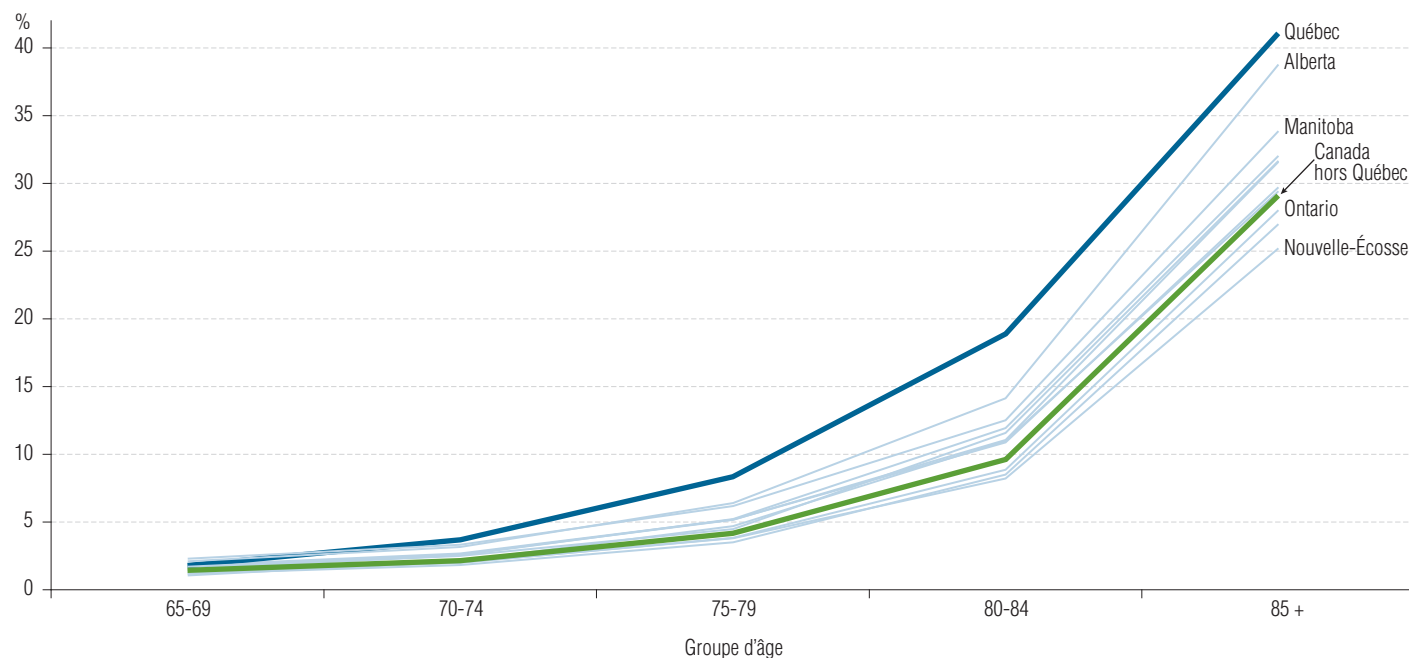
Au-delà de l'âge de 70 ans, la proportion de personnes résidant en logement collectif est plus forte au Québec que dans n'importe quelle autre province canadienne. Les taux du Québec entre 75 et 84 ans en 2016 sont même deux

fois plus élevés que dans le reste du Canada (figure 4). Cette particularité québécoise s'explique principalement par la plus forte propension de la population à demeurer dans une résidence pour personnes âgées (avec ou sans soins infirmiers). La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), qui effectue chaque année le recensement des résidences pour aînés, attribue cette plus forte propension à divers facteurs, dont le crédit d'impôt pour maintien à domicile qui réduit le coût des places en résidence².

Bien que les résidences pour aînés expliquent, par leur poids prépondérant parmi les logements collectifs, la majeure partie de l'écart entre les taux du Québec et ceux du reste du Canada, c'est du côté des établissements religieux que le Québec se démarque le plus. La proportion de gens qui y sont recensés est en effet 11 fois plus forte au Québec que dans le reste du Canada chez les 70 ans et plus (données non illustrées).

Figure 4

Proportion de la population en logement collectif selon le groupe d'âge et la province, Canada, 2016



Source : Statistique Canada, *Tableau 98-400-X2016018*, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. La SCHL mentionne également les efforts en marketing des promoteurs du Québec, un parc immobilier favorisant le maintien en logement privé dans le reste du Canada (davantage de tours en hauteur avec certains services, dont un ascenseur), ainsi que les formules flexibles de services « à la carte » offertes au Québec, qui rendent les places en résidence plus accessibles (Correspondance par courriel avec Kevin Hughes de la SCHL, 25 octobre 2017).

Quelques définitions importantes

Dans le cadre du recensement, on divise les logements en deux grandes catégories, soit les logements privés et les logements collectifs¹. Les logements privés sont classifiés en fonction de leur type de construction, par exemple, une maison individuelle non attenante, un appartement ou une maison mobile. Par opposition, les logements collectifs désignent les logements utilisés à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires.

Logement privé

Ensemble séparé de pièces d'habitation possédant une entrée privée soit à partir de l'extérieur de l'immeuble, soit à partir d'un hall, d'un foyer, d'un vestibule ou d'un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il faut qu'on puisse emprunter l'entrée menant au logement sans passer par les pièces d'habitation d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes.

Dans certains cas, il est possible que des ménages privés occupent des logements qui se situent sur les terrains d'un logement collectif ou sont attenants à la structure d'un logement collectif. Si tel est le cas, les pièces d'habitation sont considérées comme des logements privés habités par des ménages privés.

Logement collectif

Établissement commercial, institutionnel ou communautaire que l'agent recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et établissements pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les bases militaires, les camps de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc.

Les logements collectifs peuvent également être catégorisés en tant que logements institutionnels ou non institutionnels. La définition détaillée de chaque catégorie de logement collectif est disponible dans le *Dictionnaire du Recensement* publié par Statistique Canada.

Il ne faut pas confondre cette notion avec celle de logements collectifs qui est utilisée par la SCHL et qui réfère à des immeubles « multirésidentiels » (Légaré, 2010).

Logements collectifs institutionnels

Les logements collectifs institutionnels comprennent les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers, les établissements qui sont une combinaison d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, comme les foyers collectifs pour des personnes ayant une incapacité ou une dépendance, les refuges, ainsi que les établissements correctionnels et de détention.

Logements collectifs non institutionnels

Les logements collectifs non institutionnels comprennent les résidences pour personnes âgées, les maisons de chambres et pensions, les hôtels, motels et établissements pour touristes, les terrains de camping et parcs, les résidences pour étudiants et résidences de centres de formation, les campements de travailleurs, les autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire, les établissements religieux, les bases militaires, les navires commerciaux, les navires de l'État, les colonies huttérites ainsi que les autres logements collectifs.

Les résidences pour personnes âgées sont classées parmi les logements collectifs non institutionnels depuis 2006. Par conséquent, les résidents institutionnels ne comprennent pas les résidents d'un établissement pour personnes âgées.

1. En plus de ces deux grandes catégories, il en existe une troisième qui regroupe les ménages à l'extérieur du Canada. Ceux-ci ne représentent que 0,01 % de la population du Québec dans chacun des recensements de 2001 à 2016.

Quelques définitions importantes (suite)

Lieu habituel de résidence

Le concept de lieu habituel de résidence est nécessaire afin d'assurer que les résidents du Canada sont dénombrés une fois et seulement une fois. L'utilisation de ce concept signifie que le recensement canadien est un recensement *de jure* et non pas un recensement *de facto*. En conséquence, les résidents sont dénombrés à leur lieu habituel de résidence, peu importe l'endroit où ils se trouvent le jour de référence. La méthode *de jure* est utilisée depuis 1871.

Les personnes qui n'ont pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada ou les personnes qui ont demeuré dans un ou plusieurs établissements institutionnels pour une période continue de six mois ou plus sont considérées comme des résidents habituels de l'établissement institutionnel. La résidence habituelle des personnes qui ont vécu dans un logement collectif institutionnel pendant moins de six mois est le logement privé où elles peuvent retourner. Si elles n'ont pas de logement privé où elles peuvent retourner, le logement collectif institutionnel est alors leur lieu habituel de résidence.

Le critère de durée de résidence de six mois ne s'applique pas dans les logements collectifs non institutionnels. Ainsi, une personne qui réside dans ce type de logement depuis plus de six mois, mais dont le lieu habituel de résidence est ailleurs, ne sera pas recensée dans le logement collectif non institutionnel, mais dans son lieu habituel de résidence.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2016, *Dictionnaire du recensement de 2016* et *Guide de référence sur le logement*.

Autres sources de données sur les logements collectifs

Plusieurs sources autres que le recensement peuvent fournir des données sur les logements collectifs et la population qui y réside. Étant donné leur nature majoritairement institutionnelle ou réglementée (résidences pour aînés), les logements collectifs font l'objet d'un suivi administratif susceptible de générer des données. Les sources autres, qui sont donc le plus souvent administratives, ne peuvent cependant être directement comparées aux données du recensement. Le guide du Recensement de 2016 est clair en ce sens :

« Les types de logements collectifs du recensement ne correspondront pas toujours aux classifications utilisées dans les données administratives ou d'autres sources. Dans le cadre du recensement, certains logements collectifs sont classés en fonction des types et des niveaux de services offerts, plutôt que selon leur nom ou leur statut officiel d'un point de vue commercial ou institutionnel. De plus,

les données du recensement sont uniquement recueillies à l'égard des résidents habituels des logements collectifs. Les données sur les résidents étrangers ou les personnes présentes temporairement ne sont pas recueillies lors du recensement, alors que ces résidents peuvent être inclus dans d'autres sources de données administratives. »

Ajoutons que les différentes catégories de logements collectifs du recensement sont conçues pour refléter le mieux possible la réalité à l'échelle du Canada, mais que les spécificités propres à chaque province peuvent ne pas s'y retrouver. Comme la santé est de compétence provinciale, l'organisation et la nomenclature des logements collectifs liés à ce secteur (soit la grande majorité d'entre eux) peuvent effectivement varier d'une province à l'autre.

Bien qu'une comparaison directe ne puisse être effectuée, certains rapprochements peuvent être tracés entre différentes catégories, notamment pour aider à l'interprétation des tendances observées dans les résultats du recen-

sement. De plus, les données administratives sont généralement mises à jour annuellement, voire mensuellement, ce qui peut offrir un avantage par rapport au cycle quinquennal du recensement. Pour certains utilisateurs de données, la définition du lieu de résidence dans les données administratives (généralement selon le principe *de facto*) peut également constituer un avantage par rapport à la définition du recensement (*de jure*).

Au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui est concerné par la majeure partie des logements collectifs, soit directement (hôpitaux, CHSLD), soit indirectement (résidences pour aînés), constitue une source de données précieuse pour cet univers de population. En ce qui concerne la population plus âgée, le MSSS maintient notamment des bases de données sur le nombre de personnes hébergées en CHSLD et en ressources intermédiaires (RI)³, en plus de maintenir un registre des résidences privées pour aînés (RPA). Du côté de la population générale, il est possible d'obtenir des données sur les établissements de soins psychiatriques (SP),

3. Les logements de type « ressources intermédiaires (RI) » comptaient en moyenne 8,8 pensionnaires par établissement (données au 31 mars 2016) et il est probable qu'une bonne part d'entre eux soient recensés comme logements collectifs. Les ressources de type familial (RTF), aussi connues sous l'appellation de « famille d'accueil », comptaient en moyenne 2,3 pensionnaires par famille en 2016. Comme on peut supposer que ces dernières sont généralement classées comme des ménages privés dans le recensement, les données à leur sujet ne sont donc pas compilées ici, même si ce type de logement est compté parmi les ressources d'hébergement du MSSS.

de réadaptation fonctionnelle intensive (RFI), ainsi que ceux pour les personnes déficientes physiques (PDP), les personnes déficientes intellectuelles (PDI) et les personnes alcooliques et autres toxicomanes (PAT). Finalement, le MSSS maintient également des statistiques sur la population hébergée en centres jeunesse (CJ). Pour tous ces types d'établissements, il est possible d'obtenir la population hébergée au 31 mars de l'année ou, dans le cas des RPA, le nombre d'unités locatives disponibles.

Aux fins de comparaison avec les données du recensement, le tableau 2 présente le nombre de personnes hébergées au 31 mars 2016 dans chacun de ces types d'établissements, selon les données du MSSS. Malgré l'absence de comparabilité directe avec le recensement, on peut constater que l'effectif d'environ 178 000 usagers compilé dans les données du MSSS n'est pas trop éloigné du total de 162 000 personnes que l'on peut obtenir dans les catégories associées⁴ du recensement de 2016. En raison du principe *de jure* et du critère de durée qui s'applique au recensement, il est attendu que cette dernière source compte un nombre inférieur de résidents, ce qui s'observe ici.

Outre les données du MSSS, le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) comporte quant à lui des variables qui pourraient permettre d'identifier des personnes hébergées dans certains types d'établissements. Le délai entre le déménagement d'un individu et la mise à jour de son lieu de résidence dans ce fichier pourrait cependant avoir une incidence non négligeable sur la précision d'une estimation de la population domiciliée dans les types d'établissements visés.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) recense quant à elle chaque année les résidences pour aînés et publie un rapport annuel offrant plusieurs tableaux statistiques, dont un qui présente le nombre de personnes hébergées. Bien que ces données ne soient pas directement comparables à celles du recensement ou du MSSS, l'ordre de grandeur des effectifs recensés n'est pas trop éloigné de celui dont font état les autres sources. Par exemple, le rapport de 2016 fait état de 1 263 résidences hébergeant 118 324 personnes au moment de l'enquête en février 2016. En comparaison, le recensement dénombre 1 815 résidences (avec ou sans soins infirmiers) et 104 695 personnes hébergées au 10 mai 2016.

Les établissements correctionnels et de détention sont une autre catégorie de logement collectif qui fait l'objet d'un suivi

administratif continu. Des statistiques sur la population carcérale sont d'ailleurs diffusées annuellement par Statistique Canada sur la base de données administratives. On peut y trouver le compte moyen des adultes détenus dans les programmes provinciaux et fédéraux au Québec, qui s'élevait à 8 704 personnes pour l'année financière 2015-2016. À titre de comparaison, la population en établissement correctionnel et de détention du recensement de 2016 s'élève à 5 430 personnes. Cet écart non négligeable est probablement en lien avec le critère de durée minimum de six mois utilisé pour la définition du lieu de résidence habituel par le recensement. Ainsi, on peut penser que les détenus purgeant une peine inférieure à six mois, ou ceux détenus depuis moins de six mois, sont recensés au lieu de résidence où ils pourraient retourner lors de leur libération, et non pas dans l'établissement carcéral.

Tableau 2
Population hébergée dans les différents types d'installations relevant du MSSS au 31 mars 2016

Type d'installation	Nombre d'usagers
Établissements de soins psychiatriques (SP)	2 909
Établissements de réadaptation fonctionnelle intensive (RFI)	837
Établissements pour personnes déficientes physiques (PDP)	642
Établissements pour personnes déficientes intellectuelles (PDI)	227
Établissements pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (PAT)	384
Centres jeunesse (CJ) (<i>nombre moyen de personnes par jour</i>)	1 875
Résidences privées pour aînés (RPA) (<i>unités disponibles</i>)	116 667
Centre d'hébergement et soins de longue durée (CHSLD)	36 690
Ressources intermédiaires (RI)	17 851
Total	178 082

Note : Le nombre d'unités disponibles en RPA se rapproche d'assez près du nombre d'usagers présents (SCHL, 2017 ; MSSS, 2011), en raison notamment du fort taux d'occupation et de la présence d'unités pouvant héberger plus d'une personne. La catégorie « Centres jeunesse (CJ) » regroupe les unités de vie pour jeunes (unités ouvertes, fermées, en santé mentale ou pour jeunes mères en difficulté d'adaptation), les foyers de groupe en santé mentale pour jeunes de 0-17 ans et les foyers de groupe pour jeunes en difficulté. Pour cette catégorie, on présente ici le nombre moyen d'usagers par jour au cours de l'année financière 2015-2016.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017), demandes spéciales d'accès aux données.

4. Soit l'ensemble de la catégorie « Établissements de soins de santé et établissements connexes », à l'exception des hôpitaux.

Comparabilité dans le temps des données du recensement

Au cours des derniers recensements, l'univers des logements collectifs a connu beaucoup de changements, lesquels ont principalement pris la forme de modifications aux définitions dans les sous-catégories de logements collectifs. Ces changements rendent donc difficile, voire impossible, l'examen de l'évolution de la plupart des types de logements collectifs. Dans l'ensemble, la grande catégorie des logements collectifs a cependant gardé la même définition¹ depuis au moins 1971 (Smith, 1996), ce qui devrait théoriquement permettre les comparaisons dans le temps.

Malgré plusieurs changements dans la définition des différentes sous-catégories de logements collectifs, il semble effectivement y avoir une bonne cohérence d'un recensement à l'autre dans la propension à résider en logement collectif, toutes sous-catégories confondues, comme en témoigne la relative stabilité des taux illustrés à la figure 3. Il est toutefois possible qu'une partie des fluctuations observées, notamment celles depuis 2006, découle de changements dans la manière de classer les logements lors du recensement. Ainsi, la hausse de certains taux depuis 2006 peut être un phénomène réel, mais elle a pu être accentuée par la classification en tant que logements collectifs de certains immeubles qui auraient autrefois été classés comme des ensembles de logements privés. Les critères qui distinguent un logement collectif d'un immeuble comptant plusieurs logements privés sont en effet parfois difficiles à appliquer. Dans le cas d'immeubles hébergeant des personnes âgées autonomes, le niveau de service offert peut varier d'un résident à l'autre, par exemple. Certains résidents devraient ainsi se qualifier comme personnes en logement collectif, d'autres en logement privé, mais il n'est pas certain que cette distinction est appliquée systématiquement par les agents recenseurs.

La manière de collecter l'information sur le terrain a aussi évolué (ex. : changement de questionnaire, recours aux données administratives, énumération simplifiée pour certains types de logements), mais il est difficile de savoir si ces changements ont pu avoir un effet sur la comparabilité des données.

Dans son guide du Recensement de 2016, Statistique Canada évoque également la question des logements collectifs comptant plusieurs immeubles :

« La façon différente dont les immeubles individuels d'un logement collectif sont comptés (c.-à-d. dénombrés comme des logements collectifs distincts ou comme un seul logement collectif) donne lieu à des tendances qui pourraient donner de fausses impressions de croissance ou de repli dans des catégories particulières. Les chiffres des logements collectifs pour certaines catégories peuvent correspondre au nombre d'immeubles individuels plutôt qu'au nombre d'entités commerciales ou institutionnelles. »

Si ce dernier aspect peut nuire à la comparabilité du nombre de logements collectifs entre les recensements, il ne devrait cependant pas nuire, en théorie, à la comparabilité de la population qui y réside. Une évolution dans la façon de regrouper les multiples immeubles d'un même logement collectif pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi le nombre de logements collectifs s'est contracté au Québec entre 2011 et 2016, bien que la population qui y réside soit plutôt en forte augmentation.

1. Avant le Recensement de 2016, les gîtes touristiques étaient considérés comme des logements collectifs commerciaux offrant des services d'hébergement temporaire. Aux fins du Recensement de 2016, ces établissements sont dénombrés comme des logements privés. La catégorie concernée passe de 3 220 à 2 530 personnes entre 2011 et 2016, mais il n'est pas possible de savoir quelle part de cette baisse provient du changement de classification.

Conclusion

Jadis d'une taille très limitée, la population en logement collectif représente maintenant un nombre assez important pour qu'on s'y attarde davantage lorsqu'un portrait complet de la société est requis. Ce sera spécialement le cas si ce portrait porte plus spécifiquement sur les aînés. De plus, cette population devrait poursuivre sa croissance en raison du vieillissement démographique.

Malgré les fréquents changements de définitions parmi ses sous-catégories, le concept de population en logement collectif est resté constant au cours des

derniers recensements (voir encadré à la p. 15). Les estimations d'effectifs globaux qui en résultent suivent une évolution assez cohérente qui laisse à penser que leur qualité est bonne, y compris par groupe d'âge. Les possibilités d'analyse sont cependant plus limitées lorsque l'on s'intéresse aux sous-catégories ou à des caractéristiques autres que l'âge et le sexe. De plus amples analyses seraient également nécessaires pour établir les causes précises de la légère hausse de la proportion de personnes en logement collectif aux grands âges de 2006 à 2016.

Comme le questionnaire de recensement détaillé n'est pas utilisé dans les logements collectifs⁵, la majorité des données du recensement se rapportent aux ménages privés seulement. Par conséquent, très peu de données sont disponibles sur les caractéristiques des personnes résidant en logement collectif. L'absence de données socioéconomiques sur ces personnes offre ainsi un portrait tronqué de la réalité des personnes âgées, ce qui, dans un contexte de vieillissement démographique, représente un manque à combler.

Notice bibliographique suggérée

PAYEUR, Frédéric F. (2018). « La population en logement collectif au Québec en 2016 », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 22, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 8-16. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol22-no2.pdf].

Bibliographie

DUCHESNE, Louis (2003). « Les ménages au tournant du XXI^e siècle », dans *La situation démographique au Québec. Bilan 2003*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/extrait-bilan2003.pdf].

DUCHESNE, Louis (2001). « La situation domestique et familiale », dans *Portrait social du Québec. Édition 2001*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 81-104. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/portrait-social2001.pdf#page=81].

LÉGARÉ, Odile (2010). « Perspectives démographiques 2006-2056 et logement : un aperçu », *Habitat-Québec*, [En ligne], vol. 4 n° 4, été, Société d'habitation du Québec, p. 1-16. [www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/H01044.pdf].

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX [Québec] (2012). *Info-Stats*, 59 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX [Québec] (2011). *Info-Hébergement*, 58 p.

SMITH, Gordon (1996). *La population en logements collectifs au Canada de 1971 à 1991*, [En ligne], produit n° 91F0015MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 55 p. [www.statcan.gc.ca/pub/91f0015m/91f0015m1996002-fra.pdf].

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT [Canada] (2017). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec*, [En ligne], 67 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2017_A01.pdf].

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT [Canada] (2016). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Faits saillants pour le Canada*, [En ligne], 13 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65993/65993_2016_A01.pdf].

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA (2017b). *Guide de référence sur le logement, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], produit n° 98-500-X2016005 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/005/98-500-x2016005-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA (2017c). *Les logements au Canada*, [En ligne], produit n° 98-200-X2016005 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016005/98-200-x2016005-fra.cfm].

5. Jusqu'en 2006, les résidents de logement collectifs non institutionnels (y compris les résidences pour aînés) pouvaient recevoir le questionnaire détaillé.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 1

Octobre 2017

- Première migration, migration de retour ou migration secondaire? Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs
- La cyberintimidation et les expériences de victimisation

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 3

Juin 2017

- Les violences conjugales
- Regard sur les plus grands donateurs du Québec

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 22 n° 3 (*titres provisoires*)

Juin 2018

- La pression liée au manque de temps
- La migration interprovinciale

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique

- n° 60 [La victimisation criminelle au Québec, 2009-2014](#)
- n° 59 [La criminalité au Québec: perceptions et comportements préventifs](#)
- n° 58 [Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec: constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes](#)

Décembre 2017

Décembre 2017

Septembre 2017

Le bilan démographique du Québec. Édition 2017

Décembre 2017

À paraître

Bulletin Coup d'œil sociodémographique (*titres provisoires*)

- La population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2017
- L'emploi du temps
- La pression liée au manque de temps
- La migration interrégionale au Québec en 2016-2017

Février 2018

Mars 2018

Mars 2018

Mars 2018

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Sarah Bélanger, révision linguistique
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Dominique André, responsable du bulletin
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3225)

Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1^e trimestre 2018

ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm